

Le permis de construire appliqué en agriculture

OBJECTIFS

Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle (zonage, type de construction,...).
Connaître les règles relatives au permis de construire et savoir les appliquer à sa situation (faire une demande, suivre l'instruction, faire un recours)

CONTENU

Savoir identifier si une opération relève d'un permis de construire
Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle et les règles s'appliquant à une demande de permis de construire
Connaître les règles particulières aux résidences démontables et habitations de loisirs
Comprendre les différentes étapes d'un permis de construire

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR du Lot

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

[nous contacter](#)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Yves Bruel - Katy Amilhaud - Agathe Bodo
adearlot@wanadoo.fr
ADEAR Lot
Place de la Halle

46320
ASSIER
Tel. 05 65 34 08 37
N° d'organisme de formation : 73 46 00282 46

NOTE : repas partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/03/2020	46 Lot	Uriell Choquet, formatrice ABDEA

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))